|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| IMR:Commun:Anah:EN COURS:_divers:• Marque_de_l'Etat:REPUBLIQUE_FRANCAISE:jpg:Republique_Francaise_CMJN.jpg |  | IMR:Commun:Anah:EN COURS:_divers:Logo Anah:Anah_Logo_CMJN-01.png |
|  |  |

FICHE DE POSTE

|  |  |
| --- | --- |
| **Identification du poste** | |
| **Intitulé du poste** | **Stagiaire chargé(e) de d’études programmes ACV et PVD** |
| **Catégorie et/ou corps de référence** | A |
| **Famille / sous-famille** |  |

|  |
| --- |
| **Rappel des missions et de l’organisation de l’Anah** |
| Établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des Ministères en charge de la Ville et du Logement, et de l’Action et des Comptes publics, l’Anah est l’opérateur de référence de l’amélioration du parc privé de logements existant.  Depuis sa création en 1971, l’Anah a contribué à l’élévation générale du niveau de confort et de qualité du logement privé. En 2018, elle a accordé 700 M€ d’aides financières pour permettre la rénovation de 94 081 logements.  En partenariat avec les collectivités locales et/ou leurs opérateurs, l’Anah encourage ainsi les travaux de rénovation et de réhabilitation des logements en accordant des aides financières aux propriétaires occupants modestes et aux syndicats de copropriétés fragiles et en difficulté. Elle propose également aux propriétaires bailleurs privés un contrat pour faciliter la mise à disposition d’un parc locatif rénové à loyer abordable.  Elle finance les collectivités locales et/ou leurs opérateurs qui mènent de lourdes opérations de recyclage foncier lors d’opérations de résorption d’habitat insalubre. Enfin, elle soutient les associations propriétaires ou gestionnaires de centres d’hébergement d’urgence, pour faciliter la rénovation et la transformation de cette offre.  L’Anah est également l’un des acteurs majeurs de la politique nationale de rénovation énergétique des logements au travers la mise en œuvre de son programme Habiter Mieux, et le la transformation du crédit d’impôt transition énergétique en prime depuis 2020.  En matière de lutte contre l’habitat indigne, l’Anah assure notamment le secrétariat de la commission nationale de lutte contre l’habitat indigne chargée d’attribuer les subventions contribuant aux opérations de RHI-THIRORI (recyclage foncier).  L’Anah contribue également à l’élaboration des dispositions réglementaires et opérationnelles à la demande de la DHUP et du Ministre de la Ville et du Logement et est teneur du registre d’immatriculation des copropriétés. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Description de l’organisation** | |
| **Nom de la direction /du pôle** | Direction de l’Expertise et des Politiques Publiques  Service Politiques d’intervention et Programmes nationaux |
| **Missions principales de la cellule Quartier ancien et améngeme,nt**  (+ actualité éventuelle) | La cellule Quartiers anciens et aménagement est rattachée à la Direction de l’Expertise et des Politiques Publiques / Service Politiques d’intervention et Programmes nationaux  Ses missions sont :   * Elaborer les politiques d’intervention de l’agence et animer les partenariats nationaux nécessaires à leur mise en œuvre * Assurer le pilotage et l’animation nationale des programmes nationaux * Produire, capitaliser et diffuser des données, de la connaissance et de l’évaluation * Contribuer au déploiement des politiques d’intervention, au conseil et à l’appui des territoires dans leur mise en œuvre (outillage méthodologique et opérationnel/ expertise sur projets complexes) * Contribuer au développement des compétences et à une expertise de qualité en matière d’habitat privé * Co-piloter le développement d’outils numériques relatifs à la connaissance sur les aides et l’habitat (bénéficiaires et professionnels)   Au sein de la direction de l’expertise et des politiques publiques, le service politiques d’intervention et programmes nationaux est plus spécifiquement en charge du pilotage et de l’animation des politiques d’intervention de l’agence et des programmes nationaux portés par l’Anah où pour lesquels l’agence est contributrice :   * Plan Initiative Copropriétés * Habiter Mieux * Programme Action Cœur de Ville * Programme Petites Villes de Demain * Plan Logement d’abord * Plan Logements vacants * Résorption de l’habitat indigne * Autonomie   Plus particulièrement la cellule quartier ancien aménagement a en charge :   * Programme Action Cœur de Ville * Programme Petites Villes de Demain * Résorption de l’habitat indigne dans une problématique d’aménagement, de recyclage foncier.   Pour ces programmes, elle intervient en tant que conseil appui méthodologique auprès du réseau Anah, des collectivités. Elle mobilise les réseaux de partenaire qui interviennent dans les phases amont (étude, phase pré opérationnelle) et aval (la mise en œuvre et la conduite opérationnelle)  Son action est transversale ; elle couvre des approches territoriales et stratégiques incarnées notamment par les opérations programmées mais aussi très opérationnelles : montage et mise en œuvre d’opérations de recyclage foncier dans le cadre lutte contre l’habitat indigne (RHI THIRORI). |
| **Effectif du service** | 18 personnes (hors apprentis/ vacataires)  La direction est composée de deux services :   * Service Politiques d’intervention et Programmes nationaux * Service Observation, Etudes et Evaluation |

|  |  |
| --- | --- |
| **Description du poste** | |
| **Finalité** | * Accompagner la responsable quartiers anciens-aménagement et le chargé de mission Action Cœur de Ville dans la mise en place des dispositifs suivis par l’Anah (opérations programmées, ORI, RHI THIRORI) dans les programmes nationaux PVD et ACV * Accompagner le suivi et l’évaluation des expérimentations en cours et à venir : rénovation des façades, transformation d’usage de rez-de-chaussée, habitat spécifique (inclusif, participatif), intervention des OFS, etc. * Accompagner la construction de supports pédagogiques et l’animation d’un réseau d’acteurs et d’experts sur le champ de l’habitat indigne et l’aménagement en centre ancien et plus particulièrement le guide Opération de Restauration Immobilière (ORI) |
| **Activités principales**  (Description des tâches optionnelles) | **Mission principale**   * Suivi et reporting (quantitatif et qualitatif) sur l’avancement des programmes nationaux et engagements financiers relevant du suivi et des financements de l’Anah (OPAH RU, RHI THIRORI) dans les cadres ACV/ PVD à l’interne et l’externe au niveau national et local. * Contribution à la production et à la qualité pédagogique de documents de référence (FAQ, rapports, notes, guides,…) destinés aux différents services de l’Anah, collectivités territoriales, DREAL, DDT, etc./ illustrative : schémas illustratifs pour la recyclage foncier ou le financement d’opération immobilières VIR et DIIF   **Missions secondaires**   * Appui auprès de la direction pour les évènements organisés par l’Anah * Aide à la mise en place de groupes de travail sur des thématiques demandées par la direction générale : mobilisation de partenaires tels EPF, EPL * Mission d’appui avec la chargée d’étude LHI (suivi des données) |
| **Liaison hiérarchique** | Le(a) stagiaire sera hiérarchiquement rattaché(e) à la responsable de la cellule quartiers anciens |
| **Relations internes / externes** | Le(a) stagiaire sera amené(e) à collaborer avec l’ensemble des équipes de l’agence notamment au sein de la direction de l’expertise et des politiques publiques, de la direction des affaires juridiques et de la direction de la stratégie et des relations avec les territoires, en fonction des projets, avec l’ensemble des parties prenantes de l’intervention en matière de lutte contre l’habitat indigne. |
| **Conditions particulières d’exercice** | Localisation: 8 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.  Métro Pyramides ou Palais-Royal/Musée du Louvre  Déplacements ponctuels à prévoir  Travail au sein d’une équipe pluridisciplinaire |

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences clés** | |
| **Compétences nécessaires à la prise de poste (savoirs / savoir-être / savoir-faire)** | * Connaissance des problématiques de l’habitat privé et des acteurs * Connaissance des outils incitatifs et coercitifs de traitement de l’habitat indigne (ingénierie sociale, technique, juridique et financière) * Capacités rédactionnelles, esprit de synthèse * Qualités pédagogiques * Travail en transversalité * Force de proposition * Accompagnement de la prise de décision * Adaptabilité * Autonomie * Réactivité |
| **Compétences managériales requises** | Sans objet |
| **Compétences à développer**  **(savoirs / savoir-être / savoir-faire)** | * Capacités relationnelles pour l’animation de réseau/ communautés * Analyse e données * Compétences graphiques , présentation synthétique et didactique |